



S4-S5 CHOIX DE MATIERES

2025-2027

Table des matières

Introduction	3
1. Dates importantes	4
2. Programme en S4-S5.....	5
3. Langue d'enseignement.....	7
4. Politique d'évaluation en S4-S5	9
5. Programme en S6-S7.....	10
6. Modifications du choix initial des matières	11
7. Test de niveau en mathématiques	12
8. Descriptions des matières	13
MATHEMATIQUES.....	14
GREC ANCIEN	16
ECONOMIE	17
LATIN.....	18
L4 (Langue 4).....	20
ONL (Autre Langue Nationale).....	22
ART.....	23
ICT	25
MUSIQUE	27

Introduction

Cher élève,
Cher parent,

Cette brochure a pour but de vous aider à choisir les matières pour les 4^e et 5^e années. Vous y trouverez des informations sur le processus de choix des matières et les cours proposés.

Veillez lire ce livret avant la soirée d'information du **jeudi 12 décembre 2024**. Des informations détaillées concernant l'organisation de cette réunion sont communiquées en temps utile.

Les coordinateurs des matières et les enseignants concernés ont préparé les descriptions des matières et tout a été mis en œuvre pour s'assurer que les détails soient corrects. Si vous avez des questions, veuillez-vous adresser à l'enseignant/aux enseignants de référence.

Avec ce livret vous recevrez le formulaire pour le choix des matières, veuillez retourner le formulaire à votre professeur de classe avant **le vendredi 31 janvier 2025**.

M. ALCAZAR coordonne les choix pour les 4^e et 5^e. Vous pouvez le contacter si vous avez des questions : daniel.alcazar@eursc.eu

Martin WEDEL
Directeur de l'école

1. Dates importantes

Pendant la semaine du lundi 02/12/2024	<ul style="list-style-type: none">❖ Les parents reçoivent un e-mail contenant l'invitation pour la soirée d'information.
Jeudi 12/12/2024	<ul style="list-style-type: none">❖ Soirée d'information (17h30 - 20h30)
Vendredi 31/01/2025	<ul style="list-style-type: none">❖ Date limite pour retourner le formulaire avec les choix d'options au professeur principal❖ Date limite d'envoi du formulaire pour le changement de langue. Lien vers le formulaire sur le site de l'école
Avril 2025	<ul style="list-style-type: none">❖ Tests de niveau linguistique (Des informations détaillées sur la date et l'organisation du test seront communiquées aux élèves concernés en temps utile)
Lundi 30/06/2025-Vendredi 11/07/2025	<ul style="list-style-type: none">❖ Période pendant laquelle il est possible de demander une modification du choix initial de matières. Aucune réponse positive n'est garantie, veuillez lire ci-dessous pour plus de détails sur les demandes de modification du choix initial.

2. Programme en S4-S5

Pendant les 4^é et 5^é années les élèves doivent étudier les matières suivantes :¹

Matières obligatoires	Périodes ²
Langue 1 (L1) (langue dominante)	4
Langue 2 (L2) (seconde langue)	3
Langue 3 (L3) (troisième langue)	3
Histoire	2
Géographie	2
Biologie	2
Chimie	2
Physique	2
Education physique	2
Morale ou religion	1
	23
Mathématiques	4 ou 6
	27 ou 29

En plus des matières obligatoires, les élèves doivent choisir parmi les matières à options ci-dessous, de sorte que le total de périodes hebdomadaires soit compris entre un **minimum de 31 et un maximum de 35** pour les élèves qui ont pris **Mathématiques à 4 périodes** et un **minimum de 33 et un maximum de 35 périodes** pour ceux qui ont choisi **Mathématiques à 6 périodes**.

Matières à option	Périodes
Grec ancien	4
Economie	4
Latin	4
Langue 4 (quatrième langue)	4
Autre Langue Nationale (ONL)	4
Art	2
ICT (Informatique)	2
Musique	2

¹ Le programme des écoles européennes : Structure et organisation des études et des cours dans les écoles européennes (2019-04-D-13-fr-9)

² Périodes hebdomadaires, 1 période = 45 minutes

Le programme admet un **maximum de 35 périodes** afin de permettre à certains élèves de suivre deux options à 4 heures. Cependant le choix de 35 périodes doit être plutôt l'exception que la règle, l'expérience a montré le danger de les surcharger.

En dehors de l'ONL, **la création de cours facultatifs nécessite un minimum de 7 élèves.**³ Si un cours facultatif n'a pas le nombre minimum d'élèves au début de l'année scolaire, le cours est annulé. Dans ce cas, les parents sont contactés pour revoir leur choix.

Les cours d'éthique et de religion requièrent également un minimum de 7 élèves. Si le seuil ne peut être atteint, même en combinant différents groupes verticalement et horizontalement, et que la conséquence est que les cours ne peuvent être dispensés, l'école est libre de trouver des solutions alternatives pour faciliter l'organisation de ces cours.

Seuls les élèves de catégorie I et II ont droit à l'enseignement de l'ONL, qui peut être dispensé de la maternelle à la 7^e année. Les élèves de la catégorie III peuvent rejoindre les cours existants, mais les cours ne peuvent pas être organisés exclusivement pour les élèves de la catégorie III.

La création de cours ONL est soumise à la disponibilité des enseignants. En principe, l'école propose les cours ONL suivants :

- Pour les élèves d'origine finlandaise, l'ONL suédois/finlandais peut être demandé quelle que soit la section linguistique dans laquelle l'élève est inscrit.
- Pour les élèves d'origine irlandaise, l'ONL irlandais peut être demandé quelle que soit la section linguistique dans laquelle l'élève est inscrit.
- Pour les élèves d'origine maltaise, l'ONL maltais peut être demandé, quelle que soit la section linguistique dans laquelle l'élève est inscrit.

Lorsque le nombre d'élèves est très petit, ceux-ci peuvent être enseignés dans des groupes d'années consécutives. **Veillez noter qu'il ne s'agit pas de cours pour débutants mais de cours en continuation des cours ONL donnés dans les années précédentes.** Les élèves qui choisissent une Autre Langue Nationale (ONL) ne peuvent pas choisir la langue 4.⁴

Étant donné que certaines des options doivent être programmées en parallèle, il se peut qu'il ne soit pas possible d'offrir toutes les combinaisons possibles de matières optionnelles. Dans ce cas, les parents seront contactés pour revoir leur choix. En tout état de cause, il est souhaitable que le choix des options contribue à former un groupe cohérent de matières à étudier. Dans les limites de l'emploi du temps, l'école s'efforcera de satisfaire le plus grand nombre possible de demandes.

³ Le programme des écoles européennes : Structure et organisation des études et des cours dans les écoles européennes (2019-04-D-13-fr-9)

⁴ Politique linguistique des Ecoles européennes (2019-01-D-35-fr-8)

3. Langue d'enseignement

Le tableau suivant montre l'utilisation des langues dans les années 4 et 5.⁵

Matières obligatoires	Langue d'enseignement	Autres possibilités
L1	Langue 1	
L2	Langue 2	
L3	Langue 3	
Histoire	Langue 2	
Géographie	Langue 2	
Biologie	Langue 1	
Chimie	Langue 1	
Physique	Langue 1	
Education Physique	Cours dispensés à des groupes mixtes d'élèves de différentes sections linguistiques dans n'importe quelle langue du programme d'études de l'élève	
Morale ou Religion	Langue 2	Langue 3, langue du pays d'accueil
Mathématiques 4 or 6	Langue 1	
Matières optionnelles		
Grec ancien	Langue 1	Langue 2, Langue 3, langue du pays d'accueil
Economie	Langue 2	Langue du pays d'accueil, Langue 1
Latin	Langue 1	Langue 2, Langue 3, langue du pays d'accueil
Langue 4 (L4)	Langue 4	
ONL	Autre Langue Nationale	
Art	Cours dispensés à des groupes mixtes d'élèves de différentes sections linguistiques dans n'importe quelle langue du programme d'études de l'élève	
ICT		
Musique		

⁵ Politique linguistique des Ecoles européennes (2019-01-D-35-fr-8)

À partir de la 4^e année secondaire, les cours d'histoire, de géographie et d'économie doivent être dispensés dans la langue 2 (anglais, français ou allemand) et ne peuvent pas l'être dans la langue 1. Des règles particulières sont établies concernant la langue d'enseignement de l'économie.

L'art, la musique, ICT et l'éducation physique sont enseignés à des groupes mixtes d'élèves issus de différentes sections linguistiques dans n'importe quelle langue du programme de l'élève. Les cours d'art, de musique, d'ICT et d'éducation physique sont normalement dispensés dans la ou les langues des enseignants disponibles. Pour certains élèves, il peut donc s'agir de leur langue maternelle, pour d'autres d'une des langues de travail (pas nécessairement celle de l'élève).

La L4 en 4^e année est un cours pour débutants. N'importe quelle langue officielle des pays de l'Union européenne peut en principe être choisie comme L4 sous réserve d'avoir un nombre suffisant d'élèves pour créer le cours et dans la limite des possibilités d'organisation de l'école.⁶

⁶ Politique linguistique des Ecoles européennes (2019-01-D-35-fr-8)

4. Politique d'évaluation en S4-S5

La politique d'évaluation établit deux types d'évaluation, à savoir **l'évaluation formative** et **l'évaluation sommative**. L'évaluation formative se concentre sur le processus d'apprentissage. L'évaluation sommative est utilisée pour évaluer l'apprentissage des élèves, à la fin d'une période d'enseignement définie, c.-à-d. à la fin d'un semestre ou d'une année scolaire. L'évaluation sommative est généralement évaluative, elle sert à déterminer les progrès en matière d'apprentissage et le niveau de réussite par rapport aux descripteurs établis dans le programme d'une matière.⁷

La note semestrielle est composée de deux éléments numériques : La **note A** et la **note B**.

La note A se concentre sur le processus d'apprentissage, en tant qu'évaluation formative. Elle reflète les observations continues des compétences (connaissances, aptitudes et attitudes) et des performances de l'élève acquises dans la matière, qui ne sont pas prises en compte dans la note B de la matière. La note B représente l'évaluation sommative.

La **note finale** dans chaque matière doit refléter l'ensemble des observations et résultats mis à la disposition de l'enseignant. Elle constitue la base pour juger les progrès et le niveau de réussite de l'élève. Il ne s'agit pas nécessairement d'une moyenne arithmétique des notes semestrielles (deux notes A et deux notes B), mais cette note ne peut être inférieure à la note la plus basse, ou supérieure à la plus haute.⁸

Il existe trois modalités d'évaluation possibles sur lesquelles baser la note B en fonction de l'année et de la matière, à savoir un **test B**, un **ASAT (Alternative Summative Assessment Task - une tâche alternative d'évaluation sommative)** ou un **examen écrit (« compo »)**. En 4e année, il n'y a pas d'examen écrit. En s5, les examens écrits ont lieu à la fin du deuxième semestre. Le plan des modalités d'évaluation est revu chaque année scolaire. Le plan des modalités d'évaluation et le calendrier des échéances du B-test et de l'ASAT sont communiqués au début de l'année scolaire. Le calendrier « compo » est en général communiqué au cours du mois de mai.

<https://www.euroschool.lu/site/secondary-exams-schedules/>

⁷ Évaluation sommative de la S4 à la S6 dans les Écoles européennes : Modalités pédagogiques et (2022-12-D-19-fr-4.2)

⁸ Règlement Général des Écoles Européennes (2014-03-D-14-fr-14)

5. Programme en S6-S7

Il est fortement recommandé d'avoir une vision globale du programme pour accéder au Baccalauréat afin de comprendre les possibilités et les contraintes des choix de S6-7 dus aux choix de S4-5 faits en 3^e année.

Avant de faire leur choix, parents et élèves souhaitant s'informer des possibilités qui leur seront offertes en 6^e et 7^e années, peuvent consulter le livret de choix des cours, qui est disponible sur le site internet : <http://www.euroschool.lu/site/secondary-choice-of-subjects/>

Sur le site internet de l'école, vous trouverez des renseignements concernant l'orientation, les adresses des Centres d'orientation dans les différents pays et les coordonnées de nos professeurs chargés de l'orientation selon les nationalités : <http://www.euroschool.lu/site/secondary-careers-guidance/>

Le cours de mathématiques de 5 périodes en 6^e et 7^e années peut être choisi par les élèves qui ont suivi le cours de 4 périodes en 5^e année, uniquement sur recommandation du professeur de mathématiques et à condition que l'élève ait réussi un test de niveau. Ce test porte sur les sujets du programme de mathématiques de 6 périodes en 4^e et 5^e années.

Dans certaines sections linguistiques, on estime que le choix des options Physique et Chimie n'est envisageable qu'en liaison avec le cours de Mathématiques 5 périodes en 6^e et 7^e années. Ce point fera l'objet d'une explication particulière lors des réunions de parents de 3^e année dans chaque section linguistique.

En S6, les élèves ne peuvent pas choisir une matière optionnelle qu'ils n'ont pas suivie en 5^e année. Toutefois, le directeur et les enseignants concernés peuvent déroger à cette règle si les élèves peuvent prouver que leur niveau est suffisant pour suivre avec succès en 6^e et 7^e années. Les élèves devront passer une évaluation pour prouver que leur niveau est suffisant. Cette évaluation implique normalement un test formel sur les matières couvertes par les cours S4 et S5.

Le Recueil des décisions indique que **"Un élève ne pourra pas poursuivre en 6^eme année un cours commencé en 4^e si les résultats indiquent qu'il n'a pas suivi cet enseignement avec profit en 4^e et 5^e années "**.⁹ La Direction peut consulter le Conseil de Classe ou le(s) enseignant(s) concerné(s) au sujet d'un choix particulier. Si la Direction n'approuve pas un choix, un nouveau choix doit avoir lieu. Dans la plupart des cas, la décision de ne pas autoriser un élève à suivre une matière est prise lors du Conseil de Classe de fin d'année.

A l'exception de l'ONL, un cours optionnel suivi en S5 ne peut être poursuivi en 6^e année que si le nombre d'élèves est suffisant pour créer le cours ; un minimum de 5 élèves selon la réglementation actuelle, et dans certains cas, il peut s'agir de groupes de langue mixte.

⁹ Recueil des Décisions du Conseil supérieur (2014-02-D-14)

6. Modifications du choix initial des matières

A la fin de la S3, il y aura une période de deux semaines pour demander un changement par rapport au choix initial, voir "Dates importantes". Les parents seront informés en temps utile de la date à laquelle les demandes pourront être introduites. L'école fera de son mieux pour répondre à votre demande, mais aucune réponse positive n'est garantie.

Le choix est contraignant pour S4 et S5 : aucun changement, abandon ou ajout d'options n'est possible à partir de la rentrée en 4e année. Cependant, un élève peut changer de Maths 6 vers Maths 4

- à la fin du 1er semestre de la 4^e année et,
- à la fin de la 4^e année.

Le changement inverse (de Maths 4 à Maths 6) est possible à condition de passer un test. Dans tous les cas, le changement est soumis à l'approbation du Conseil de classe.

Vers la fin du premier et du deuxième semestre de la S4, les parents auront la possibilité de demander un changement de niveau en mathématiques. Les parents seront informés en temps voulu de la date à laquelle les demandes pourront être introduites.

Veillez consulter la section "Test de niveau en mathématiques" ci-dessous pour plus d'informations sur les sujets couverts et les modalités du test.

7. Test de niveau en mathématiques

Avec l'approbation du Conseil de classe, un élève peut passer de 4 à 6 périodes de mathématiques à la fin du 1^{er} semestre en S4 et à la fin de la S4, à condition de réussir un test de niveau.

Pour les changements demandés avant la fin du 1^{er} semestre, le test a généralement lieu au cours de la deuxième quinzaine de janvier. Pour les changements demandés à la fin de la S4, le test a lieu en septembre, au début de l'année scolaire en S5, généralement le premier jour.

La préparation de l'examen relève de la seule responsabilité des parents et des élèves. Les enseignants peuvent donner des conseils généraux, mais ne sont en aucun cas tenus d'aider l'élève.

Le test dure 1h30 : 45 min avec calculatrice et 45 min sans calculatrice.

Fin du 1^{er} semestre en S4

Le test porte sur les thèmes suivants :

- Calculs de base
- Racines carrées et nombres irrationnels
- Nombres réels
- Puissances et expressions algébriques
- Proportionnalité
- Modélisation par une fonction affine ou linéaire
- Polynômes

Fin de S4

Le test porte sur tout le programme de l'option à 6 périodes en S4.

<https://www.eursec.eu/Syllabuses/2019-01-D-49-fr-4.pdf>

8. Descriptions des matières

Mathématiques

Matières optionnelles à 4 périodes

- Grec ancien
- Economie
- Latin
- Langue 4 (L4)
- ONL (Autre Langue Nationale)

Matières optionnelles à 2 périodes

- Art
- ICT
- Musique

MATHEMATIQUES

4 périodes/semaine (MA4)

6 périodes/semaine (MA6)

MATHS 4 (NIVEAU FONDAMENTAL)

Ce cours est destiné aux élèves qui n'envisagent pas de poursuivre des études pour lesquelles les mathématiques jouent un rôle important. Son but est d'aider les élèves à comprendre le monde scientifique et le monde technologique, qui les entoure, en abordant ceux-ci sans donner trop d'importance aux aspects théoriques des mathématiques.

MATHS 6 (NIVEAU SEMI APPROFONDI)

Ce cours est destiné aux élèves qui ont besoin des mathématiques pour poursuivre leurs études ultérieures, et qui pour ce faire, doivent avoir des bases solides et une bonne connaissance générale des mathématiques.

QUE FAUT-IL CONSIDERER AVANT DE CHOISIR ENTRE MATHS 4 ET MATHS 6 ?

La motivation de l'élève

Un travail régulier est nécessaire en maths 4 comme en maths 6. Néanmoins, le cours de Maths 6 est plus exigeant que le cours de Maths 4. La charge de travail y est plus importante et il faut être motivé pour y faire face.

Compétences de l'élève

L'élève qui choisit Maths 6 doit avoir un bon niveau d'acquisition des compétences travaillées durant les années précédentes. Il devrait avoir acquis un bon niveau d'autonomie, ainsi qu'une méthode de travail efficace. Le résultat final en S3, ainsi que les conseils de l'enseignant, devraient jouer un rôle important dans le choix.

Choix académiques après les études secondaires

Si des mathématiques poussées sont requises au cours des études poursuivies après le secondaire, il est conseillé de choisir le cours de Maths 6 si les capacités de l'élève le permettent.

Charge de travail

Le choix du cours de mathématiques peut influencer le choix d'autres matières. Le choix de Maths 6 peut avoir pour conséquence que les élèves ne peuvent pas s'inscrire à d'autres cours qui les intéressent, car ils ne peuvent pas avoir plus de 35 périodes hebdomadaires. En outre, seuls les élèves ayant de grandes capacités devraient avoir une charge de travail hebdomadaire de 35 périodes. L'expérience a montré les dangers d'une surcharge des élèves dans le cycle final.

Pour de plus amples informations concernant les cours de mathématiques pour les années S4 à S7, vous pouvez consulter le syllabus sur le site web du Bureau du Secrétaire Général des Ecoles européennes :

<https://www.eursc.eu/fr/European-Schools/studies/syllabuses>

Vous trouverez ci-dessous une liste des chapitres traités dans chacun des cours de Mathématiques en S4.

TABLE DES MATIÈRES POUR LES DEUX CHOIX DE MATHS EN 4^ÈANNÉE

Chapitres étudiés	MATHS 4	MATHS 6
Calculs de base dans N, Z et Q.	X	X
Vers un nouvel ensemble de nombres : R	X	X
Racines carrées et puissances.	X	X
Proportionnalité	X	X
Modélisation par une fonction affine	X	X
Systèmes d'équations	X	X
Polynômes	X	X
Triangles rectangles	X	X
Propriétés du cercle et liens avec les triangles rectangles		X
Agrandissement réduction	X	X
Triangles isométriques et triangles semblables	X	X
Vecteurs dans le plan		X
Vecteurs et transformations		X
Collecte et organisation de données.		
Caractéristiques de l'ensemble de données	X	X
Représentation graphiques		
Probabilités	X	X

GREC ANCIEN

4 périodes/semaine

Objectifs

- Faire connaître le grec ancien comme langue culturelle, comme culture fondatrice de l'Europe et son influence sur la pensée philosophique, politique et culturelle d'aujourd'hui.
- Mettre l'étudiant en contact étroit avec les premiers chefs-d'œuvre de la littérature occidentale.
- Développer une connaissance des principes d'une langue fléchie. Contrairement à la plupart des langues modernes, les terminaisons des mots grecs changent en fonction de leur fonction dans la phrase.
- Développer des capacités d'analyse pour interpréter des phrases longues et compliquées.

Contenu

- Traduction de textes d'auteurs tels que Homère, Hérodote, Platon, Thoukydide, Xénophon, Euripide, etc.
- Étude de la grammaire et du vocabulaire pour être capable de traduire un texte grec ancien de difficulté moyenne et pour développer une meilleure connaissance de la langue moderne par l'étymologie.
- Étude des chefs-d'œuvre de la littérature grecque ancienne et de l'art antique (architecture, sculpture et peinture) ainsi que des créations ultérieures qu'ils ont inspirées jusqu'à nos jours (la mythologie inspire de nombreux artistes contemporains).
- Une excursion d'étude de 5 jours dans un site culturel du patrimoine antique est prévue.



μηνιν ἄειδε θεὰ Πηληϊάδεω Ἀχιλῆος
οὐλομένην, ἣ μυρὶ Ἀχαιοῖς ἄλγε' ἔθηκε,
πολλὰς δ' ἰφθίμους ψυχὰς Ἄϊδι προΐαψεν
ἡρώων, αὐτοὺς δὲ ἐλώρια τεῦχε κύνεσσιν
οἰωνοῖσί τε πᾶσι, Διὸς δ' ἔτελείετο βουλή,
ἔξ οὗ δὴ τὰ πρῶτα διαστήτην ἐρίσαντε
Ἄτρεϊδης τε ἄναξ ἀνδρῶν καὶ δῖος Ἀχιλλεύς.

Contacts

Vasiliki Knitou: vasiliki.knitou@teacher.eursc.eu

ECONOMIE

4 périodes/semaine

Objectifs

- Volonté de discuter des problèmes économiques actuels. Grille de lecture des phénomènes géopolitiques à travers l'angle économique.
- Découverte de l'entrepreneuriat.
- Développement d'une compréhension de base des relations économiques au niveau national et international.
- Capacité à analyser de manière critique les outils de travail comme les textes, statistiques, graphiques et images.
- Capacité à s'exprimer en utilisant la terminologie propre au sujet.

Contenu

4^e année Introduction aux fondements de la vie économique : nature de l'économie, consommation des ménages, budget, marchés, production, organisation du travail, marchés et détermination des prix, distribution des biens.

5^e année Introduction à la monnaie et au crédit. Découverte de l'économie nationale (circuit, agrégats nationaux), croissance économique, échanges internationaux, organisations internationales.

6^e année Etudes théoriques et pratiques sur l'offre et la demande (bases de microéconomie) Les avantages et les limites du marché. Le circuit économique et une introduction aux modèles macro-économiques. Le rôle de l'Etat et les politiques économiques.

7^e année Union européenne et économie. Les possibilités d'intervention économique et financière par les autorités nationales, l'influence des banques centrales et des institutions européennes sur le marché du travail, sur la valeur monétaire. Emploi et chômage et facteurs de la croissance économique. Analyses des échanges extérieurs et théories du commerce international.

Contacts

(Anglais) Daiva Taliute : daiva.taliute@teacher.eursc.eu, Lars Thuesen (coordinateur de matière) : lars-naesgaard.thuesen@teacher.eursc.eu

(Français) Christophe Brocard : christophe.brocard@teacher.eursc.eu

(Allemand) Constanze Koch : constanze.koch@teacher.eursc.eu

LATIN

4 périodes/semaine

Objectifs

- Elargissement des connaissances de la langue latine afin de pouvoir comprendre des constructions de phrases plus complexes.
- Développer des stratégies linguistiques pour traduire ces constructions dans sa propre langue.
- Découverte du latin en tant que langue de culture en Europe, langue de la science, de la philosophie et de l'Église.
- Mise en contact des élèves avec les premiers chefs-d'œuvre littéraires européens.

Contenu

- Traduction de textes d'historiens comme César, de poètes comme Ovide et Catulle et de prosateurs comme Cicéron et Pline.
- Etude de la grammaire et du vocabulaire pour être capable de traduire un texte latin de difficulté moyenne et de développer une meilleure connaissance des langues romanes par l'étymologie.
- Etudier les chefs-d'œuvre de la littérature latine et de l'art antique (architecture, sculpture et peinture) ainsi que les créations postérieures qu'ils ont inspirées jusqu'à notre époque.
- Reconnaître l'impact des écrits, des bâtiments et des œuvres d'art antiques sur la culture européenne.
- En plus de ce riche contenu culturel, un voyage de 5 jours est prévu. Les élèves pourront découvrir par eux-mêmes l'héritage romain dans Rome et au-delà (par exemple, Provence, Royaume-Uni, ou d'autres destinations « romaines »).



O tempora, o mores! senatus haec intellegit, consul videt;
hic tamen vivit. vivit? Immo vero etiam in senatum venit,
fit publici consilii particeps, notat et designat oculis ad
caedem unum quemque nostrum. nos autem fortes viri
satis facere rei publicae videmur, si istius furorem ac tela vitamus.
ad mortem te, Catilina, ducti iussu consulis iam pridem oportebat,
in te conferrere pestem quam tu in nos omnis iam diu machinaris.

Latinum Europaeum

A la fin de la 5^é année, les élèves présentent le *Latinum Europaeum* qui consiste en un examen écrit portant sur un texte non étudié (épreuve qui a lieu simultanément dans toutes les Ecoles européennes) et un examen oral portant sur les textes étudiés en 5^é. Un diplôme attestant 4 années d'études de latin est délivré à l'élève qui a réussi l'examen.

L'examen *Latinum* est la première expérience d'un examen oral puisqu'il se déroule dans les mêmes conditions que l'oral du Baccalauréat.

Le diplôme obtenu peut être important pour entrer dans certaines Universités (par exemple, Pays-Bas et Allemagne).

Contacts

Vasiliki Knitou : vasiliki.knitou@teacher.eurisc.eu

Nadja Scheicher (coordinatrice de la matière) : nadja.scheicher@teacher.eurisc.eu

L4 (Langue 4)

4 périodes/semaine

Objectifs

A la fin de la 5^e année, l'élève devrait être capable de:

- comprendre des mots familiers et des expressions courantes relatifs à soi-même, à sa famille et à son environnement, lorsqu'ils sont prononcés lentement et clairement.
- lire et comprendre des textes courts et simples de la vie quotidienne
- communiquer à un niveau élémentaire, poser des questions simples et y répondre dans des situations de la vie quotidienne et sur des sujets très familiers, comme faire des courses, dire l'heure, se présenter, parler de ses loisirs, du temps qu'il fait et des vacances.
- utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire des personnes et des choses dans son environnement familial
- écrire des textes courts et simples sur des sujets familiers en rapport avec l'environnement des apprenants et remplir des formulaires
- démontrer une compréhension de base des caractéristiques culturelles des pays de la langue cible.
- relier les éléments de la conscience culturelle acquise aux éléments de la culture des pays de la langue cible.
- prendre conscience des stratégies de base d'apprentissage des langues et les utiliser
- utiliser les méthodes et outils d'apprentissage de base pour apprendre la langue cible

L'étude d'une 4^e langue contribue également à :

- Souligner l'identité culturelle des élèves en tant que citoyens européens ouverts aux autres cultures.
- Renforcer l'esprit de tolérance, de coopération et de dialogue entre tous les membres de la communauté scolaire.

Les élèves découvriront la langue non seulement à partir d'un manuel, mais aussi en écoutant des chansons, en regardant un film, en travaillant sur Internet, en lisant des histoires courtes, etc. S'ils poursuivent la langue en 6^e et 7^e, ils découvriront davantage les pays où la langue L4 est parlée à travers des articles de presse et de la littérature contemporaine.

Contenu

- Connaissance de base de la prononciation, de l'intonation des phrases et de l'orthographe
- Connaissance du vocabulaire de base et des expressions idiomatiques simples
- Connaissance des structures morphologiques et grammaticales simples.
- Connaissance de l'utilisation du dictionnaire et d'autres outils, y compris les TIC
- Sensibilisation à la culture de la langue cible

- Connaissance des stratégies d'acquisition de la langue, y compris la prise de conscience de ses propres progrès d'apprentissage.

Contacts

Coordinateurs des langues étrangères :

(Anglais) Margarita Gudeikiene : margarita.gudeikiene@teacher.eursc.eu

(Français) Elena-Mirabela Fetic : elena-mirabela.fetic@teacher.eursc.eu

(Allemand) Peter Svoboda : peter.svoboda@teacher.eursc.eu

(Italien) Elena Minghetti : elena.minghetti@teacher.eursc.eu

(Luxembourgeois) Marianne Karen : marianne.karen@teacher.eursc.eu

(Portugais) Joao da Silva Seixas : joao.da-silva-seixas@teacher.eursc.eu

(Espagnol) Francisco Garcia Quinonero Fernandez : francisco.garcia-quinonero-fernandez@teacher.eursc.eu

Pour d'autres langues, veuillez contacter le coordinateur de cycle : daniel.alcazar@eursc.eu.

ONL (Autre Langue Nationale)

4 périodes/semaine

En principe, l'école propose le finnois, l'irlandais, le maltais et le suédois comme cours ONL. Veuillez consulter la section 2. *Curriculum in S4-S5* pour plus d'informations sur les cours ONL.

Objectifs

A la fin de la cinquième année, les élèves devraient atteindre le niveau de langue B1. Les élèves devraient :

- comprendre le langage oral de tous les jours et saisir l'image globale des nouvelles et autres contenus médiatiques,
- lire et comprendre des textes fictifs et non fictifs,
- partager des informations sur des sujets courants, décrire leurs propres expériences et objets culturels,
- écrire des textes sur des sujets, des expériences et des opinions de la vie quotidienne,
- comprendre la dynamique de la culture, de la société, de l'histoire et de la littérature dans différents contextes,
- connaître les codes culturels
- connaître les stratégies d'apprentissage des langues et
- savoir utiliser différentes sources pour développer leurs compétences linguistiques.

Si les élèves poursuivent l'apprentissage de la langue en 6e et 7e années, ils auront également la possibilité de passer l'examen du baccalauréat dans cette langue, ce qui peut s'avérer utile lors de l'inscription à des études supérieures.

Contenu

- Approfondissement de la compréhension de la prononciation, de l'intonation des phrases et de l'orthographe
- Enrichissement du vocabulaire et des expressions idiomatiques
- Enrichissement des structures morphologiques et grammaticales
- Projets dans lesquels les élèves doivent planifier, interagir, rechercher et présenter des informations, utiliser des dictionnaires et d'autres outils TIC
- Sensibilisation à la culture, à l'histoire et à la littérature de la langue cible
- Connaissance des stratégies d'acquisition de la langue, y compris la prise de conscience de ses propres progrès d'apprentissage

Contacts

(Irlandais) Conor Hegarty : conor.hegarty@teacher.eurisc.eu

(Maltais) Marthese Lufi : marthese.lufi@teacher.eurisc.eu

(Finlandais) Minna Aalto : minna.aalto@teacher.eurisc.eu

(Suédois) Irene Markström : irene.markstrom@teacher.eurisc.eu, Elina Sänkiäho : elina.sankiaho@teacher.eurisc.eu

ART

2 périodes/semaine

Objectifs

Dans les écoles européennes, la matière "Art" signifie "Arts visuels". Les arts visuels comprennent le processus complexe de perception, de réflexion et d'interprétation du monde qui nous entoure et aboutissent à la création d'images. Ce processus et les produits qui en résultent sont les principaux domaines de travail de la discipline artistique.

En S4 et S5, on part du principe que les élèves ont acquis ces compétences et qu'ils peuvent maintenant avoir plus d'espace pour expérimenter, explorer et développer leurs propres solutions avec moins de conseils de la part de l'enseignant. Ils doivent apprendre à documenter et à présenter ce processus de développement dans le cadre de leur solution. Cette approche exige davantage de responsabilité personnelle et d'autonomie de la part des élèves et leur permet de réaliser pleinement leur potentiel.



Contenu

Au cours des années 4 et 5, les compétences acquises de S1 à S3 sont développées et appliquées dans le cadre de projets plus conceptuels et personnels.

Les projets sont organisés par thèmes tels que : Figuration et abstraction, observation et imagination, paysage, communication, ville, objets et natures mortes, mouvement, motifs dans la nature, visages et portraits, architecture, sculpture colorée, identité, dessin créatif, intérieur/extérieur, art et science, identité personnelle, homme et nature.

Les principaux mouvements de l'histoire de l'art sont présentés dans le contexte des projets pratiques et les étudiants appliquent le vocabulaire de la description et de l'analyse des images.

Contact

Pour plus d'informations, veuillez contacter votre professeur d'art ou le coordinateur d'Art, Christos Koutsoukis : christos.koutsoukis@teacher.eursc.eu.



ICT

2 périodes/semaine

Objectifs

- I. Comprendre, analyser et résoudre des problèmes en s'appuyant sur la pensée logique et abstraite, la pensée algorithmique et les modes de représentation de l'information.
- II. Programmation et résolution de problèmes à l'aide d'un ordinateur et d'autres dispositifs numériques : création et programmation d'algorithmes, organisation, recherche et partage d'informations, utilisation d'applications informatiques.
- III. Utilisation d'un ordinateur, de dispositifs numériques et de réseaux informatiques, notamment : connaissance des principes de fonctionnement des dispositifs numériques et des réseaux informatiques ainsi que l'exécution de calculs et de programmes.
- IV. Développer des compétences sociales, telles que : la communication et la coopération dans un groupe, y compris dans des environnements virtuels, la participation à des projets d'équipe et la gestion de projets.
- V. Respect de la loi et des règles de sécurité. Respect de la confidentialité des informations et de la protection des données, des droits de propriété intellectuelle, de l'étiquette dans la communication et des normes de coexistence sociale, de l'évaluation des risques liés à la technologie et de leur prise en compte pour votre sécurité et celle des autres.

Contenu

Les cours de TIC sont organisés de manière modulaire. Au cours des 4^é et 5^é années, les modules suivants sont couverts :

- Spreadsheets Feuilles de calcul
- Word processing Traitement de texte
- Introduction à la programmation de PYTHON
- Bases de données
- Infographie
- TIC et société
- Programmation de robots LEGO et Arduino
- Modélisation 3D dans l'application Photoshop, puis impression des objets conçus sur des imprimantes 3D.

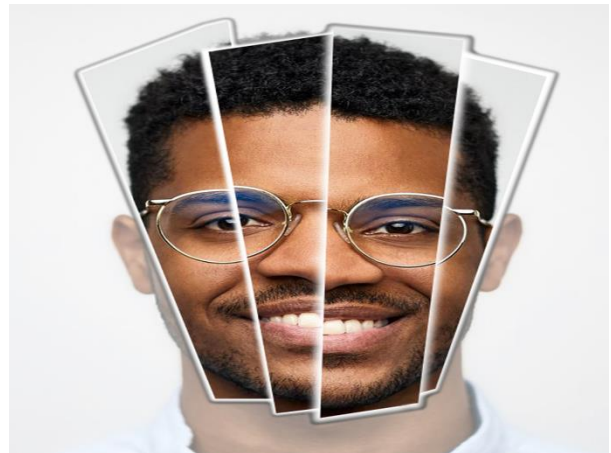
Dans les 4^é et 5^é années, les élèves approfondissent les sujets enseignés dans les 1^é à 3^é années et utilisent des fonctions plus avancées des applications. Il y a aussi de nouveaux sujets comme les bases de données et l'infographie. Ils comprendront de mieux en mieux les liens entre ces applications et comment ils peuvent apprendre des choses par eux-mêmes en utilisant les TIC.

À ce stade, il est très important de sensibiliser les élèves à des questions telles que la sécurité des données et les droits d'auteur, afin qu'ils puissent prendre les bonnes décisions lorsqu'ils utilisent les technologies modernes dans la vie quotidienne.

Exemples de projets d'élèves réalisés dans le cadre des cours de TIC



(à gauche) Exemples de dessins d'élèves et (à droite) Photo numérique prise avec un pinceau numérique, tous deux réalisés avec l'application Photoshop CS6



(à gauche) Conception graphique d'un mug et (à droite) Poster, tous deux réalisés avec l'application Photoshop CS6

Contact

Tomasz Prokop (coordinateur de matière) : tomasz.prokop@teacher.eursc.eu

MUSIQUE

2 périodes/semaine

Objectifs

En S4 et S5, les élèves développent les compétences acquises dans les années S1-3 selon un programme thématique basé sur les trois domaines de compétence musicale suivants :

- jouer de la musique
- composer
- ainsi que l'écoute et l'analyse de la musique

Contenu

Au cours des deux années, les élèves doivent traiter cinq des sujets énumérés ci-dessous. Un projet final est prévu au cours du second semestre de l'année 5 (Portfolio). Le contenu, la conception et l'organisation du projet doivent être discutés individuellement avec chaque élève afin de tenir compte de ses différents intérêts.

Liste de choix pour les sujets :

- Musique de film
- Styles musicaux et cultures contemporaines
- Musique pour la danse
- Musique pour des occasions spéciales (musique fonctionnelle)
- Théâtre musical (Opera, musical)
- Traditions folkloriques européennes
- Musique et voix
- Composer de la musique du 19e siècle
- Composer de la musique des 100 dernières années

La théorie, l'écoute active et l'analyse de la musique provenant de différents endroits, périodes et styles, complètent cette vaste expérience, et fournissent une bonne préparation en cas de choix de cette option pour le Bac.

Contact

Pour plus d'informations, veuillez contacter votre professeur de musique ou le coordinateur de musique, Britta Schwarte-Straube-Kögler : britta.schwarte-straube-kogler@teacher.eurisc.eu.